

# Compte rendu du conseil municipal du 10 mars 2020

**Présents** : Mesdames : VILLEMUR Sylvie - FABIAU Isabelle -PAUMARD Isabelle.  
Messieurs : BAUDOIN René - Fabrice COLRAT - VILLEMUR Xavier - WAGNER  
Thomas - Maxime MATTIUZZO.

**Absents excusés** : Mme POUJET Stéphanie - M. MONMARSON Aurélien – SCHORNOZ  
Yann (donne procuration à COLRAT Fabrice ).

**Secrétaire de séance** : Mme PAUMARD Isabelle.

## 1) **Approbation du compte rendu du 05/02/2020,**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## 2) **Vote du compte administratif 2019.**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le compte administratif 2019.  
Après en avoir délibéré, le compte administratif 2019 est approuvé. Le maire s'est retiré au moment du vote.

Pour : 8                      Contre : 0                      Abstention : 0

## 3) **Délibération acquisition poste informatique pour le secrétariat de la mairie.**

Monsieur René BAUDOIN, explique au membre du conseil municipal qu'il y a lieu de renouveler le poste informatique du secrétariat de mairie. Celui-ci en effet, n'est plus performant. Des devis ont été demandés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient le devis de la société VELA 31, pour un montant de 2 020€ HT et vu l'importance de la somme pour notre petite commune, demande à Monsieur Le Président du Conseil Général une subvention la plus large possible.

## 4) **Point sur tous les dossiers en cours.**

Les dernières versions des éléments du projet PLU travaillées et validées par la commission en charge du dossier ont été validées lors de leur dernière réunion le 24 février 2020 pour les OAP, le PADD ainsi que le règlement écrit et graphique. Les documents validés n'ont pas pu être présentés ou/et validé en conseil, les documents ne pouvant pas être rendu public lors du conseil municipal.

Des travaux de fonctionnement sont prévus prochainement pour les chemins de Lépine, de Costes et des Tessonnières.

La butte de terre à côté de la salle des fêtes doit être végétalisée par l'entreprise Bécanne dans les prochaines semaines,

Le géomètre M. Panozzo finalise le dossier d'échange de terrain entre la mairie et Mesdames Villemur dont la maison empiète sur le chemin communal et ainsi permettre aux engins agricoles de passer.

Trois coussins berlinois (ralentisseurs) doit être implantés pour RD 74 c. Ils seront délimités par des quilles de part et d'autre pour éviter le contournement de ceux-ci par les véhicules.

La reprise de concession du cimetière par la mairie suit son cours depuis 1 an et demi maintenant.

L'accessibilité relative à la salle des fêtes suit son cours. Des demandes de devis ont été établies. Elles sont restées sans réponses. Une relance doit être faite à ce sujet.

Les platanes n'ont pas été élagués, depuis plus de 2 ans. La DDE ne coupent que les gourmands, le reste ne pouvant pas être réalisable. Guillaume Favreau dont la venue sur place s'est faite en 2017 en présence d'Isabelle Paumard, nous a permis de comprendre que le houppier ne pouvait pas être touché car il nuirait à la santé des végétaux et finirait par entraîner inévitablement leur mort. D'autre part il est inenvisageable d'un point de vu financier d'assumer l'élagage d'autant d'arbres.

Une réfection des murs de la bibliothèque et le changement des rideaux a été faite récemment.

### **5) Questions diverses.**

Aucune

La séance est levée à 22 H 30.

BAUDOIN René

COLRAT Fabrice

FABIAU Isabelle

MATTIUZZO Maxime

MONMARSON Aurélien  
Absent

PAUMARD Isabelle

POUJET Stéphanie  
Absente

SCHORNOZ Yann  
Absent

VILLEMUR Sylvie

VILLEMUR Xavier

WAGNER Thomas